

CONSEIL CITOYEN DE TERRE ROUGE

COMPTE RENDU : Mercredi 09 SEPTEMBRE - ESPACE CITOYEN DU XX^e SIECLE (18H15 – 20H45)

ORDRE DU JOUR

- **Préambule**
- **Présentation individuelle des Conseillers** (mieux se connaître)
- **Signature Contrat de ville** (08/09/2015 – 19 signataires) : discussion
- **Charte : modifications** (décisions ordinaires..., absences..., bureau...)
- **Réflexion sur "Comment mobiliser les habitants"**
- **Question diverses**

Présents :

Mmes : MAINFRAY, GOUDAL, CAMBE, PLANTIE, BROUSSE, CUMER, CHASSAING, MONMARCHON

MM : BOURBONNAUD, SENAC, CAMBE, BEDOU, MANAR

Excusés :

Mmes : ARIAS ALMANSA , BOYER

M : BOYER

Démissionnaires :

MM : DYSZKIEWICZ, GRENIER

M. Cambe, coordonnateur, est chargé d'animer et réguler les débats

Mme CUMER est la secrétaire de séance.

1. Préambule :

Démission de Mm. **GRENIER** (suppléant) et M. **DYSZKIEWICZ** (titulaire) et remplacement par Mr. **BEDOU**.

Il est rappelé que les informations transmises aux membres démissionnaires sont celles transmises aux habitants – ni plus ni moins – pas de favoritisme.

Si une personne ne peut assister à une réunion, il faut qu'elle avertisse soit le coordonnateur, soit un membre du Conseil et qu'elle fasse usage de son "pouvoir" au cas où un vote serait demandé.

2. Présentation des Conseillers :

Tour de table des conseillers qui se présentent les uns après les autres. Ceci de façon à faciliter les échanges : c'est plus facile quand on se connaît. Cela permet également d'appréhender les domaines de connaissances ou de compétences de chacun.

3. Contrat de ville :

- Le 08/09/2015 des membres du Conseil Citoyen ont assisté à la signature du Contrat de ville. Ceci est mis à profil pour faire état de la place du Conseils Citoyen dans la co construction du contrat de ville et de la réponse de Mme Ravera concernant les modalités de participation aux instances de pilotage. Ce qui nous interroge sur les personnes susceptibles de nous représenter. (qualités requises: écoute, dialogue, argumentation, savoir retransmettre...) Après appel à volontaire, le choix se porte sur deux personnes : Mme Goudal & M. Cambe...(mais il est entendu qu'elles peuvent être remplacées par tout autre membre en fonction des sujets ou de leur disponibilité)

4. Finalisation de la charte:

- Il est fait état du peu de retour sur l'acceptation ou le rejet de la charte. D'où ce constat: nous risquons un blocage dès lors qu'une proposition soumise au vote n'atteint pas les 2/3 des membres du Conseil. Après quelques échanges, M. Cambe suggère d'inclure dans le paragraphe 3 l'expression "décisions

ordinaires adoptées à la majorité simple des membres titulaires présents ou représentés”

- Il propose également que l'on modifie, dans le paragraphe “Exclusions et démissions”, les termes “absences répétées” par l'expression “absences répétées et non signalées” suite à la demande de Mme Boyer.
- Après discussion entre différents membres, il s'avère qu'il serait judicieux de constituer 'un bureau, un organe permanent, “noyau dur” de personnes plus motivées ou tout simplement plus disponibles. D'où l'idée de la formulation “Le Conseil Citoyen peut procéder à l'élection d'un bureau chargé de sa gouvernance ”

Après intégration de ces modifications, la Charte du Conseil a été adoptée dans son intégralité à l'unanimité des membres présents.

5. Comment mobiliser les habitants du quartier?

- Quel sont les besoins?...Quelles questions poser et comment les poser?...
- Avant toute forme d'action nous sommes invités à la réflexion.

Pour la prochaine séance le coordonnateur nous demande donc d'y réfléchir .

Il se propose de nous faire parvenir par mail un modèle de QCM afin de s'interroger sur les thématiques qui nous semblent prioritaires et le type de questionnement à adopter vis-à-vis des habitants.

6. Questions diverses:

La prochaine réunion, en raison des congés scolaires, se tiendra, exceptionnellement, le :

MARDI 13 OCTOBRE à 19H00 au NOUVEAU CENTRE SOCIAL

(entre l'Ecole L. Bénac et la Maison Mémoire du XX^e siècle).

A l'unanimité il est convenu qu'elles se déroulent sans référent.

CAMBE Jean-Pierre
Coordonnateur

Cécile CUMER
Secrétaire de séance